

## Casey emporte ses secrets dans la tombe

Reuter et AFP  
WASHINGTON

La deuxième journée d'audience des commissions d'enquête sur l'irangate a été en grande partie occultée par l'annonce de la mort de l'ancien chef de la CIA, M. William Casey, un des personnages clés dont le vrai rôle dans cette affaire risque ainsi de ne jamais être connu.

M. Casey, qui avait démissionné de la direction de la CIA le 2 février, après avoir été opéré d'une tumeur au cerveau, est mort d'une pneumonie dans la nuit de mardi à mercredi à l'hôpital de Glen Cove, New York, a indiqué son gendre, M. Owen Smith.

Sa dernière apparition publique remonte à l'automne dernier, lorsqu'il avait comparu devant une commission parlementaire pour témoigner sur le rôle de la CIA dans l'affaire iranienne. Il avait alors admis que ses services avaient été impliqués dans les ventes d'armes avant que le président Ronald Reagan ne l'y autorise formellement.

La commission d'enquête du Congrès sur l'irangate cherchait depuis à entendre à son tour M. Casey. Elle avait indiqué envisager de le faire examiner par ses propres médecins pour vérifier si son état de santé l'empêchait véritablement de témoigner.

Mardi, le général en retraite Richard Secord avait déclaré avoir rencontré M. Casey à trois reprises pour tenter d'obtenir l'aide de la CIA dans l'or-

ganisation de livraisons aériennes aux contras.

Le sénateur démocrate Daniel Inouye, président de la commission d'enquête sénatoriale, a évoqué hier la mémoire de M. Casey à l'ouverture des auditions :

« Au cours des prochaines semaines, a-t-il dit, et au fur et à mesure que notre enquête progressera, nous entendrons fréquemment associer le nom de M. Casey à l'affaire Iran-contras. Quel que puisse être notre jugement définitif sur son rôle à cet égard, il ne saurait occulter le dévouement dont M. Casey a fait preuve envers son pays ».

### Un « grand ami » du président

Le président Reagan a déclaré hier qu'il avait perdu un « grand ami » et que l'Amérique a « perdu un patriote » et la cause de la liberté « un champion ».

Dans un message de condoléances, M. Reagan souligne que l'Histoire « le créditera d'avoir reconstruit les capacités de renseignement des États-Unis » et reconnaît « le caractère brillant de son esprit, sa vision stratégique ainsi que son engagement passionné en faveur de la cause de la liberté ».

M. Patrick Leahy, ancien vice-président de la commission du renseignement du Sénat, a fait valoir, pour sa part, que M. Casey « en savait probablement plus que quiconque — à l'exception peut-être du lieutenant-colonel Oliver North — sur le scandale des ventes d'ar-



William Casey PHOTO UPI-REUTER

mes à l'Iran. « Et cela nous ne le saurons jamais car il ne nous a vraiment pas dit grand chose à ce sujet », a-t-il ajouté.

Nommé directeur de la CIA en 1981 après avoir dirigé avec succès la campagne électorale de M. Ronald Reagan, M. Casey avait obtenu, selon des sources spécialisées, un accroissement substantiel du budget des services de renseignement. Ce budget est secret, mais selon ces mêmes sources, il aurait augmenté de 25 p. cent par an depuis l'arrivée de M. Casey et se situerait actuellement autour de \$25 milliards US par an. Spécialiste des opérations clandestines, M. Casey avait aussi remonté le moral de cette agence, sérieusement entamé par une série d'échecs, des restrictions imposées par les présidents Gerald Ford et Jimmy Carter, et une véritable crise de confiance. Très proche de M. Reagan, M. Casey a eu des relations souvent difficiles avec le Congrès, notamment après la participation de la CIA au minage des ports nicaraguayens en 1983-84.

## Reagan savait

### Selon Richard Secord, le président se réjouissait de voir l'argent de l'Ayatollah aider les contras

JEAN-FRANÇOIS LISÉE  
collaboration spéciale  
WASHINGTON

Le président Reagan et le colonel Oliver North se sont amusés ensemble du fait que « l'argent de l'Ayatollah aidait les contras » nicaraguayens, selon le témoignage donné hier par l'homme à tout faire de North, l'ex-général Richard Secord.

Le président a toujours nié avoir été informé du détournement de fonds iraniens vers les contras, ce que la Maison-Blanche a répété hier. Le témoignage de Secord offre la première indication du contraire. North a plus d'une fois discuté avec le président du caractère « très ironique » du détournement, et a fait part de ses discussions à Secord, selon ce dernier. Plusieurs des proches de North et le rapport Tower ont déjà raconté que le colonel exagérait la nature et la fréquence de ses contacts avec le président. Mais à la commission d'enquête parlementaire, hier, l'ex-général Secord a déclaré qu'il « n'avait pas pris pour une blague » le récit de North. John Niels, le procureur du comité qui a interrogé Secord et plusieurs membres de la commission, ont refusé de dire s'ils prenaient l'histoire de North au sérieux.

Secord a par ailleurs révélé que le détournement de fonds vers les contras avait débuté bien avant avril 1986, comme on le croyait jusqu'alors. En décembre 1985, sur \$1 million versé par les Israéliens, \$800 000 ont été remis aux rebelles dans ce que Secord a décrit comme une « contribution » israélienne. En février 1986, la première tranche de « profit » des ventes d'armes à l'Iran a ensuite servi à l'opération contras.

### La « trahison impardonnable »

Dans ses deux premiers jours de témoignage, l'ex-général a brosse un tableau inédit de l'opération secrète telle que vécue de l'intérieur. Fier de ses hommes et

## Walsh inculpe Miller de fraude fiscale

Reuter et AFP  
WASHINGTON

Le procureur spécial Lawrence Walsh a annoncé hier l'inculpation de l'ancien conseiller auprès du département d'État Richard Miller pour fraude fiscale, dans le cadre du scandale de l'irangate.

M. Miller, qui était le conseiller en relations publiques de M. Carl Channel, déjà inculqué le 29 avril dernier pour le même motif, a plaidé coupable hier. M. Channel a plaidé coupable et a désigné comme complices M. Miller et le lieutenant-colonel Oliver North, coordinateur au Conseil national de sécurité des livraisons d'armes à l'Iran et du détournement de fonds au bénéfice des contras.

Il est reproché à MM. Channel et Miller d'avoir utilisé une association à but non lucratif pour collecter de l'argent destiné à acheter des armes pour les contras nicaraguayens, fraudant le fisc américain de quelque \$2 millions US.

M. Miller risque un maximum de cinq ans de prison et de \$250 000 d'amende. Comme Channel, il a été libéré sans caution mais a dû remettre son passeport à la justice. La sentence sera rendue ultérieurement.

## Le FBI arrête un Américain accusé de terrorisme par Israël

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Des agents du FBI ont arrêté hier à New York M. Mahmoud Mahmoud Atta, ressortissant américain accusé par Israël d'avoir participé à un attentat contre un autobus en Cisjordanie en 1986 qui a fait un mort, a annoncé le département de la Justice.

M. Atta, 33 ans, également connu sous le nom de Mahmoud el Abed Ahmad, a été interpellé à l'aéroport Kennedy de New York à sa descente d'un avion en provenance de Caracas, a indiqué le département de la Justice dans un communiqué.

Un mandat d'arrêt international avait été lancé par un juge israélien le 3 mai dernier à l'encontre de M. Atta, qui est accusé notamment de

meurtre et de tentative de meurtre, précise le communiqué. Ces crimes sont pris en compte par le traité d'extradition entre les États-Unis et Israël, ajoute-t-il.

Selon la chaîne de télévision CBS, M. Atta, qui est né dans les territoires occupés mais qui est naturalisé américain, serait un partisan d'Abou Nidal, dirigeant du Fatah-Conseil Révolutionnaire. Il doit comparaître aujourd'hui devant un magistrat de Brooklyn et restera incarcéré dans l'attente d'une demande formelle d'extradition de la part des autorités israéliennes, a indiqué le département de la Justice.

Selon Israël, M. Atta a tendu avec un complice une embuscade le 12 avril 1986 en Cisjordanie à un autobus transportant des passagers, sur lequel il a lancé des grenades incendiaires et a ouvert le feu. Le conducteur du véhicule avait été tué et trois passagers sérieusement blessés.



Le sénateur Daniel Inouye, président du comité du Sénat sur l'irangate, porte une grande attention au témoignage de Richard Secord. PHOTO REUTER-UPI

de ses pilotes, qu'il considère comme « des héros », il a pour l'instant réussi à donner une nouvelle respectabilité à des initiatives condamnées jusqu'ici pour leur « amateurisme ». Insistant sur l'absence de profits réalisés par les principaux acteurs américains, il a tracé le portrait d'hommes intègres et dévoués alors que les procureurs de la commission cherchent des preuves de corruption et de gain personnel.

« Techniquement, vous auriez pu prendre les \$14 millions (de profit) et acheter une île en Méditerranée », a demandé le procureur Niels.

« Oui, mais je ne suis pas allé à Bimini », a répondu Secord, déclinant l'hilarité dans la salle. Bimini est l'endroit où le candidat présidentiel démocrate Gary Hart est allé avec Donna Rice, un mannequin de Floride.

Le récit de l'ex-général a été particulièrement révélateur de « l'impardonnable trahison » ressentie par lui et North, le 25 novembre dernier, jour où le détournement a été révélé au public par le président et le ministre de la Justice, Ed Meese. Il a expliqué que son avocat avait convaincu le matin même un assistant de Meese de prendre le temps d'écouter en détail le récit de Secord et de North.

Au même moment, Secord, apprenait la démission imminente de North et de l'amiral Poindexter, jusqu'alors conseiller à la sécurité nationale, et réussissait à avoir l'amiral en ligne.

« Ne partez pas, battez-vous », lui a dit Secord.

« Trop tard, la lettre de démission est déjà partie », a répondu Poindexter.

« Je veux parler au président, j'insiste », a dit Secord.

« Trop tard, ils ont déjà érigé un mur autour de lui », a dit Poindexter. Quelques minutes après, Meese a fait sa conférence de presse télévisée. Plus tard, North est venu trouver Secord dans un hôtel où il s'était réfugié pour échapper aux journalistes. North a alors reçu deux coups de téléphone : du vice-président George Bush et du président Reagan. « Je me suis rendu compte que c'était le président lorsque North, en bon « marine », s'est mis au garde-à-vous », a dit Secord. Bush et Reagan appelaient pour exprimer leurs remerciements à North.

« Laisse-moi lui parler », a dit Secord à la fin de la conversation de North avec le président. « Mais je n'étais pas assez rapide et il (le président) avait déjà raccroché. » Secord aurait voulu lui dire que c'était « une erreur terrible » d'abandonner l'opération iranienne. « Nous n'avons enfreint aucune loi », a-t-il dit.

Au début de novembre, alors que le président se préparait à prononcer un discours télévisé sur l'affaire iranienne, Secord avait même envoyé à la Maison-Blanche son propre brouillon de discours, qui fut cependant jugé « trop dur ». Il voulait que le président affirme : « Nous avons essayé, nous avons échoué, nous allons essayer encore. » L'affaire se résumait alors à l'échange d'armes contre des otages.

Bien qu'il pose volontiers pour les photographes, Secord ne ménage pas les médias dans son témoignage. Un cordon de gardes du corps empêche les journalistes de lui poser directement des questions entre les séances. Mais il a eu le temps de dire à La Presse qu'il n'avait pas parlé à Oliver North depuis novembre, avant qu'un des gardes ne s'interpose.

## Deux Canadiens auraient fait éclater l'affaire

Presse canadienne  
WASHINGTON

Selon l'ex-général Richard Secord, témoin clé à l'enquête sur l'irangate, deux hommes d'affaires canadiens impliqués dans le scandale sont à l'origine de la découverte de la vente secrète d'armes à l'Iran.

Mécontents de la tournure des événements, ces derniers auraient en effet menacé de dévoiler toute l'affaire à la presse, ce qui aurait précipité l'éclatement du scandale.

M. Secord, qui témoignait hier pour la deuxième journée consécutive devant les caméras de télévision, a dit toutefois ignorer si ces faits sont exacts.

À la demande d'un cadre de la Maison-Blanche, Oliver North (le principal protagoniste dans cette affaire), l'ex-général devait s'occuper de faire transporter clandestinement des armes vers l'Iran. Un intermédiaire iranien, Manucher Ghorbanifar, devait s'assurer du financement de l'opération grâce à un prêt de \$15 millions consenti par l'homme d'affaires saoudien Adnan Khashoggi.

Or la vente d'armes, qui devait servir au financement des rebelles anti-sandinistes, aurait en fait été rendue possible grâce à un prêt de \$10 millions consenti à M. Khashoggi par Walter Miller et à Donald Fraser de Toronto.

Les deux Canadiens n'auraient toutefois pas retiré les profits escomptés de cette affaire, et c'est la perspective de ne jamais récupérer leur « investissement » qui les aurait finalement poussés à exercer des pressions sur les responsables de l'opération.

Pourtant, en mars dernier, M. Khashoggi avait affirmé en entrevue au New York Times que l'histoire des deux associés canadiens était une invention d'un de ses collaborateurs, Roy Furmark, et que les \$10 millions provenaient en réalité d'un compatriote saoudien dont l'identité n'a pas été révélée.

Par ailleurs, la GRC n'a trouvé aucune preuve susceptible d'incriminer les deux Canadiens en question, a déclaré mardi à Ottawa le Solliciteur général du Canada Jim Kelleher.

Quant aux deux hommes d'affaires, ils continuent de nier avoir joué quelque rôle que ce soit dans cette affaire.



Mme Lee Hart embrasse tendrement sa fille, Andrea, à l'aéroport de Denver, avant de prendre l'avion pour rejoindre son mari dans le New Hampshire. PHOTO AP

## Lee Hart défend son mari

UPI, AP, Reuter, AFP  
DENVER

L'épouse de Gary Hart s'est déclarée hier « aucunement gênée » par les informations selon lesquelles son mari aurait reçu une jeune femme chez lui, le week-end dernier, et ne voit « pas pourquoi quiconque devrait être gêné ».

L'ancien sénateur du Colorado a remis en marche, hier, sa campagne pour l'investiture démocrate à la présidence en prononçant un discours au New Hampshire, où aura lieu la première élection primaire, en février 1988.

M. Hart a perdu 10 p. cent des intentions de vote, selon un sondage publié par la chaîne de télévision ABC. Il est crédité de 36 p. cent des intentions de vote, alors qu'un sondage précédent, en mars, lui accordait 46 p. cent.

M. Hart, 50 ans, a affirmé n'avoir « rien à cacher » mais a reconnu avoir commis une « sérieuse erreur ». Le Miami Herald avait affirmé que M. Hart avait passé la nuit de vendredi à samedi dernier à son domicile de Washington avec Mlle Donna Rice, 29 ans, mannequin et actrice de Miami.

L'épouse de l'ancien sénateur, Lee Hart, 51 ans, a expliqué hier : « Gary m'a dit : je n'ai rien fait, et je le crois ». Mme Hart se trouvait à l'aéroport de Denver, au Colorado, où elle devait prendre un avion pour rejoindre son mari dans le New Hampshire.

M. Hart a donné une conférence de presse et a déclaré : « Croyez-moi, si j'avais eu l'intention d'avoir une relation avec une femme, et particulièrement cette femme très attirante, je n'aurais certainement pas agi de la sorte ».

« Une chose que je connais bien de mon mari, c'est qu'il ne ment pas », a d'autre part déclaré Mme Hart.

Elle a précisé qu'elle avait rencontré Donna Rice lors d'une soirée à la station de ski d'Aspen, au

Colorado. Elle a ajouté que son mari avait revu la jeune femme peu après lors d'une croisière à Bimini aux Bahamas.

« Je ne demande pas à Gary ce qu'il fait à tout moment de sa vie, et lui non plus », a-t-elle ajouté.

M. Hart a d'autre part annulé sa participation à des événements au New Hampshire, ce soir et demain, afin de retourner chez lui à Denver, où il compte passer quelque temps avec sa famille.

## Accord avec les musulmans

AFP, UPI, Reuter  
MANILLE

■ Un accord de principe prévoyant l'autonomie de 13 des 23 provinces de Mindanao (sud des Philippines) a été conclu hier entre le gouvernement philippin et le principal groupe musulman armé de l'île, le Front de libération nationale Moro (MNLF), a annoncé l'agence officielle philippine de presse (PNA).

Par ailleurs, des rebelles musulmans ont enlevé 8 collaborateurs du Comité international de la Croix Rouge dans le sud du pays, a annoncé hier un responsable militaire philippin. L'enlèvement a eu lieu mardi et les ravisseurs ont relâché deux de leurs otages. Les autorités militaires ont donné 24 heures aux ravisseurs pour qu'ils libèrent les autres otages.

L'accord conclu entre le gouvernement et les musulmans est intervenu à l'issue de deux jours d'entretiens avec Nur Misuari, chef du MNLF, dans son fief de Jolo, au sud de Mindanao.

Le principal négociateur gouvernemental, M. Emmanuel Pelaez, ambassadeur des Philippines aux États-Unis, a déclaré à la PNA que l'accord devrait « empêcher une reprise des combats ».

En vertu de cet accord, les deux parties formeront une commission conjointe chargée de préparer un projet de loi qui sera soumis à l'approbation du Congrès, dont les membres seront élus le 11 mai. Un accord définitif devrait, selon la PNA, être mis au point au cours des trois prochains jours.

## La politique aux Philippines : surtout une affaire de famille

Agence France-Presse  
MANILLE

■ La politique aux Philippines demeure plus que jamais une affaire de famille, largement réservée à une élite fortunée, comme en témoigne la liste des candidats aux élections législatives du 11 mai, où l'on retrouve beaucoup des noms qui depuis un demi-siècle ont dominé la vie publique du pays.

A cet égard, la chute, l'année dernière, de la dictature de Ferdinand Marcos, qui avait écarté des allées du pouvoir nombre de représentants d'illustres dynasties, apparaît aux observateurs comme une restauration davantage qu'une révolution.

L'exemple le plus frappant de ce népotisme, parfaitement admis dans les moeurs politiques philippines, est donné par les familles Aquino et Cojuangco, riches propriétaires terriens de Luçon, d'où sont issus l'actuelle présidente des Philippines, Corazon Aquino, née Cojuangco, et Benigno Aquino, son mari assassiné.

Le jeune frère de la présidente, José Cojuangco, homme d'affaires millionnaire, est candidat à la chambre des Représentants en même temps que les oncles Lorenzo et Victor Sumulong et le cousin Emigdio Tanjuatco. La branche Aquino de la famille est, elle aussi, solidement représentée avec Tessie Aquino-Oreta, belle-soeur de la présidente, l'oncle Hermínio Aquino, tous deux candidats à la chambre et surtout « Butz » Agapito Aquino, beau-frère de Cory, pratiquement assuré d'être élu sénateur.

Le père, qui se prénomme déjà Benigno, avait été président de la Chambre basse avant d'être emprisonné par les Américains en 1945 pour collaboration avec l'occupant japonais.

Il eut pour compagnon d'infortune José Laurel, président de l'éphémère deuxième Républi-

que, dont le fils, Salvador, est aujourd'hui vice-président et ministre des Affaires étrangères. Le frère de Salvador, Sotero, est candidat au Sénat sur la liste Aquino.

Candidat de l'opposition au Sénat, Vicente Puyat n'hésite pas à rappeler, à travers les posters de sa campagne, qu'il est le fils de Gil Puyat, ancien président du Sénat qui a donné son nom à une grande avenue de Manille. Une cousine, Consuelo Puayat-Reyes, est dans la course à la Chambre avec l'investiture présidentielle.

Bert Romulo, qui a abandonné ses fonctions de secrétaire au Budget pour briguer un siège de sénateur sur la liste Aquino, s'est offert une publicité dans la presse

représentant sous la photographie de son oncle, Carlos Romulo, ancien président de l'Assemblée générale de l'ONU.

Rafael Recto, autre aspirant au Sénat, est le fils de Claro Recto, grand politicien des années cinquante et Leticia Shahani, bien placée pour être élue au Sénat sur la liste gouvernementale, la soeur du chef d'état-major des armées, le général Fidel Ramos.

On pourrait multiplier les exemples. Les grandes familles de la politique que sont les Osmena et les Roxas, Manuel Roxas fut le premier président de la République après l'indépendance en 1946, n'ont ainsi pas manqué d'avoir également leurs représentants sur les rangs.

## Thatcher refuse une enquête sur le MI5

Agence France-Presse  
LONDRES

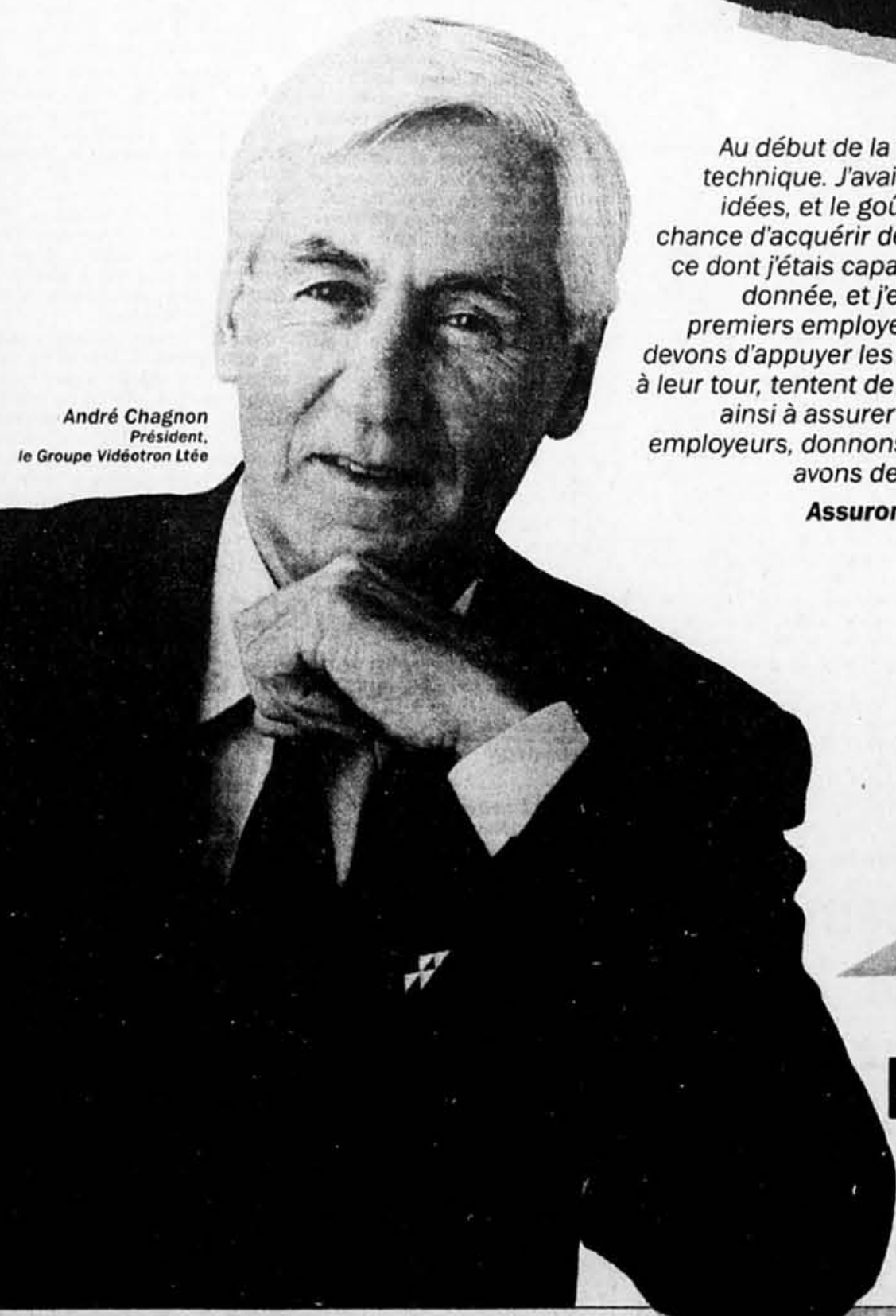
■ Mme Margaret Thatcher a repoussé une nouvelle fois, hier, comme « superflues et injustifiées », les demandes pressantes de l'opposition de réouverture d'une enquête sur les agissements du contre-espionnage britannique (MI5), accusé d'avoir tenté de déstabiliser le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson dans les années 70.

Le premier ministre a révélé par la même occasion, devant la Chambre des communes, que le directeur général du MI5 avait mené au cours des quatre derniers mois sa propre enquête interne, sans découvrir le moindre élément susceptible d'étayer les allégations de complot contre M. Wilson.

L'ex-premier ministre Sir James Callaghan, avait créé la surprise en demandant à son tour, quelques heures auparavant, la réouverture du premier dossier d'enquête sur le MI5 qu'il avait lui-même refermé, faute de preuves, en 1977.

Sir James a justifié sa demande par les révélations contenues dans les mémoires d'un ancien agent du MI5 dont le gouvernement britannique essaya d'interdire la publication depuis plusieurs mois. L'agent à la retraite en Australie, M. Peter Wright, affirme notamment dans son livre qu'une trentaine d'agents du contre-espionnage ont trempé, en 1974 et 1975, dans une conspiration visant à saper le gouvernement de M. Wilson. Ils étaient persuadés que le premier ministre travailliste était « un homme de Moscou ».

# M'AURIEZ-VOUS ENGAGÉ À 20 ANS?



André Chagnon  
Président,  
le Groupe Videotron Ltée

Au début de la vingtaine, j'étudiais à l'école technique. J'avais beaucoup d'ambition, des idées, et le goût de foncer. Il me fallait une chance d'acquies de l'expérience et de montrer ce dont j'étais capable. Cette chance, on me l'a donnée, et j'en suis reconnaissant à mes premiers employeurs. Aujourd'hui, nous nous devons d'appuyer les étudiants et étudiantes qui, à leur tour, tentent de percer. Nous contribuerons ainsi à assurer l'avenir du Québec. Comme employeurs, donnons aux étudiants ce que nous avons de plus précieux: l'expérience.

Assurons la relève en embauchant des étudiants cet été.

Communiquez avec le Placement étudiant du Québec au numéro 1-800-463-2355 (à Québec, 643-6965).

CET ÉTÉ  
PLACE  
À LA RELEVÉ!

Gouvernement du Québec  
Ministre délégué aux PME  
Placement étudiant du Québec

Québec

## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS

CN

### APPEL D'OFFRE POUR

LE PAVAGE DE LA NOUVELLE ENTRÉE AUX INSTALLATIONS INTERMODALES COUR TURCOT — PRÈS DE LA RUE PULLMAN MONTRÉAL — QUÉBEC  
No. DE PROJET 5185018

Nature des travaux: la fourniture et l'application du pavage asphaltique au-dessus de la base granulaire existante.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à midi, heure avancée de l'est, mercredi, le 20 mai 1987.

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis à la salle des plans (8:30 à 12:30 et 14:00 à 16:30) au 13ième étage, 935, rue de la Gauchetière ouest, Montréal, H3B 2M9, moyennant dépôt non remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (\$50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au: (514) 399-8760.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle. Bureau du vice-président régional Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada Montréal

## Appel de propositions

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Canada Mortgage and Housing Corporation

Société d'habitation du Québec

### ENTENTE CANADA-QUÉBEC SUR L'HABITATION SOCIALE PROGRAMME DE LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF PRIVÉ Programmations 1987 et 1988

À la demande de certains organismes, la Société d'habitation du Québec recevra, jusqu'au 15 mai 1987, des propositions d'habitation locale (de type coopératif et sans but lucratif ou les ménages paient un loyer proportionnel à leur revenu).

L'aide financière sera disponible en vertu de l'entente cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale. Le Canada contribuera à 75% des coûts et le Québec à 25%.

Les propositions doivent être présentées directement par les coopératives ou les organismes sans but lucratif dûment incorporés ou en voie de l'être.

Seules seront considérées les propositions dûment complétées et soumises au plus tard le 15 mai 1987 à la fermeture à 16:30 heures des bureaux de la SHQ ci-dessous identifiés et celles mises à la poste au plus tard le 15 mai 1987 (le cachet postal faisant foi de la date).

#### Montréal:

Société d'habitation du Québec  
Direction des programmes d'aide aux organismes communautaires et à la restauration  
3, Complexe Desjardins  
Tour du Nord, 25e étage  
Montréal (Québec)  
H5B 1E3  
(514) 873-8126

#### Québec:

Société d'habitation du Québec  
Direction des programmes d'aide aux organismes communautaires et à la restauration  
1054, rue Conroy  
Édifice - G -  
2e étage, Aile Conroy  
Québec (Québec)  
G1R 5E7  
(418) 643-2574

Canada

Québec

## AVIS PUBLIC

### VENTE D'IMMEUBLES APPEL DE PROPOSITIONS

Des enveloppes scellées contenant la soumission et portant la mention «Soumission pour achat d'immeuble» seront reçues par le Directeur général de la Ville jusqu'à 16 h, le lundi 25 mai 1987, pour être ouvertes publiquement le même jour à 16 h à la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, 6, rue de l'Église, Ste-Thérèse.

#### IMMEUBLES À VENDRE

**Immeuble A (habitation unifamiliale)**  
Terrain vacant le long de l'avenue Des Marquisats. Superficie d'environ 241,440 pi ca. Mise à prix de 1,50\$ le pi ca.

**Immeuble B (habitation bi et tri familiale)**  
Terrain vacant le long des avenues Chambéry, Chappuis et Albigny. Superficie d'environ 489,560 pi ca. Mise à prix de 2,00\$ le pi ca.

Note: Ces immeubles peuvent être vendus ensemble ou séparément.



#### CONDITIONS DE SOUMISSION

Les conditions de cet appel de propositions sont contenues dans des documents qui peuvent être obtenus au bureau du Directeur général à l'Hôtel de Ville au 6, rue de l'Église à Sainte-Thérèse sur paiement d'un montant de 20\$.

Toute soumission doit, pour être valide, être accompagnée d'un chèque visé représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission; ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions.

De plus chaque soumission doit être accompagnée d'un document descriptif de l'avant-projet de construction qui fait l'objet de l'offre, d'achat du soumissionnaire, ce document comprenant les croquis montrant les types de bâtiments, l'occupation au sol, aussi, la grandeur et les modèles de maisons projetées.

La Ville de Sainte-Thérèse n'est pas tenue d'accepter la plus haute, ni aucune des soumissions. Elle se garde le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Chaque soumission doit être présentée en deux copies dactylographiées et signées par les personnes autorisées.

Donné à Sainte-Thérèse ce 5 mai 1987.

Jean-Luc Berthiaume,  
greffier



VILLE DE  
SAINTÉ-THÉRÈSE  
Service du Greffe

Suite des Avis légaux  
en pages 12, 13, 16, 17







## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS

## ERRATUM

Dans notre réclame publiée le 6 mai 1987 à l'article suivant:

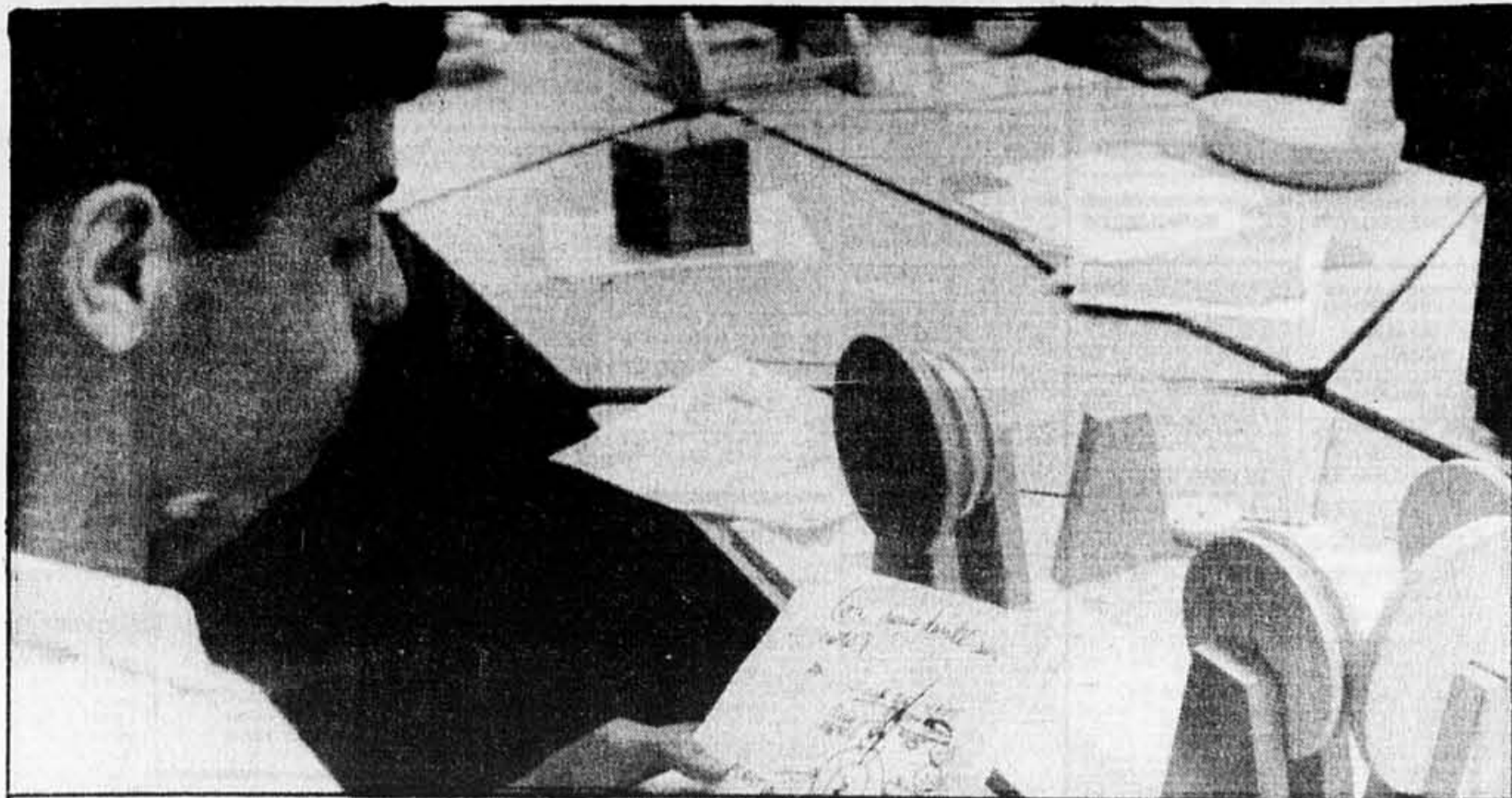
**Duo canapé et causeuse**  
Teintes romantiques de bleu ou saumon.

**Mobilier sectionnel 2 pièces**  
Revêtement confortable beige, genre tweed.  
On aurait dû lire: **VOTRE CHOIX**

**598<sup>30</sup>\$**

Nous nous excusons de ce contretemps

**LEGARÉ Woodhouse**



Participant à un concours Léonard de Vinci organisé à la Commission scolaire de Sainte-Croix, Lucien Haddad étudie les plans et la maquette en construction de son invention: un « coupe-bananes ».

PHOTO P.H. TALLBOT, LA PRESSE

## Sur les traces de Léonard de Vinci

ANDRÉ PRATTE

■ Comme Léonard de Vinci au moment d'inventer sa machine volante, Lucien Haddad, 16 ans, élève de secondaire III à l'école Emile-Legault, a fait de nombreux croquis avant de concevoir son « coupe-bananes ».

De fait, au départ, le jeune inventeur travaillait sur une machine à compter le temps, sorte de sablier complexe grâce auquel, selon lui, il aurait même été possible d'arrêter le temps.

Mais un flash nocturne a fait dévier son esprit inventif vers son « coupe-bananes ». Comme le grand Léonard, une fois satisfait de ses esquisses, Lucien a commencé à monter une maquette pour voir si sa machine pouvait fonctionner.

Certes, contrairement à celles de Léonard, l'« invention » de Lucien arrive en retard: les robots culinaires l'ont devancée. Mais pour Lucien, cela ne semble pas très important. Pas plus que pour Joanne Trudel, conseillère pédagogique à la Commission scolaire Sainte-Croix, qui a organisé le concours Léonard de Vinci auquel participent 500 étudiants des écoles primaires et secondaires de cette commission.

L'important, c'est que les élèves aient l'occasion d'exercer leur créativité, tout en suivant une démarche rigoureuse, celle de Léonard: observation, études sur papier, maquette. Toute la démarche doit être consignée dans un carnet.

Du même coup, les enfants (et leurs professeurs) apprennent à mieux connaître le génie de la Renaissance, sujet d'une grande exposition du Musée des Beaux-Arts de Montréal cet été.

Les jeunes qui participent au concours sont généralement parmi les plus doués de leur classe. D'une part, explique Mme Trudel, parce qu'il fallait que les participants puissent passer beaucoup de temps sur le projet sans que cela nuise à leurs autres travaux. D'autre part, parce que beaucoup d'enfants d'abord intéressés, furent ensuite rebutés par la rigueur de la démarche exigée.

Des 500 « Léonard en herbe », une centaine seront choisis pour participer à une exposition qui aura lieu les 20, 21 et 22 mai au Musée d'art de Saint-Laurent. Puis, un jury du Musée des Beaux-Arts choisira six grands gagnants, à qui seront remis, entre autres, un livre sur Léonard de Vinci et des billets d'admission à la grande exposition de cet été.

## Les clubs d'hommes sur la sellette

GILBERT GRELLET  
de l'Agence France-Presse  
WASHINGTON

■ Derniers bastions des privilèges masculins aux États-Unis, les clubs privés réservés aux hommes ont de plus en plus de mal à résister aux coups de boutoir des féministes et des femmes d'affaires.

La Cour suprême des États-Unis leur a porté un coup supplémentaire en décidant à l'unanimité que les femmes pouvaient devenir membres de plein droit du Rotary Club, contrairement à la volonté de la direction internationale de cette organisation.

Cette décision a été accueillie avec la plus grande inquiétude dans les vénérables clubs privés à travers le pays qui, du Metropolitan Club à Washington au Bohemian Club à San Francisco en passant par l'University Club ou l'Athletic Club de New York, n'acceptent pas de femmes comme membres, même si elles peuvent y entrer en tant qu'invitées.

Les responsables de ces clubs envisagent avec effroi l'arrivée de femmes qui, selon eux, vont semer la perturbation dans leurs vestiaires ou leurs salons. Ils se considèrent la cible de femmes d'affaires qui veulent profiter des contacts très utiles dans ce type d'établissement.

### Menaces

À Washington, les responsables du Cosmos Club ont menacé d'expulser un membre qui militait en faveur des femmes en l'accusant de ne pas se conduire comme un « gentleman ». Le très select club de Golf de Burning Tree, où jouent traditionnellement les présidents américains, a préféré perdre des avantages fiscaux plutôt que d'admettre des femmes.

Pour les dirigeants de ces clubs, la liberté d'association est protégée par la constitution aux États-Unis, ce que personne ne conteste, et les hommes ont besoin d'un endroit où ils peuvent se retrouver et se relaxer en toute tranquillité sans subir la pression de pressions féminines.

Mais pour les organisations féministes, qui ont salué le message envoyé par la Cour suprême en considérant sa décision comme une « victoire pour les femmes sur le lieu de travail », les grands clubs, où se nouent de nombreux contacts d'affaires, veulent tout simplement exclure la concurrence féminine et maintenir un statu quo sexiste qui n'a plus cours dans la société américaine.

En outre, nombre d'entre eux ne sont pas vraiment privés, puisqu'ils font notamment payer des non-membres qui viennent y dîner. Un argument utilisé par la municipalité de New York qui s'efforce vainement depuis plusieurs années de forcer les grands et puissants clubs de la ville réservés aux hommes à ouvrir leurs portes aux femmes.

### Intransigeance

« Nous n'imaginons pas l'intransigeance qu'ont manifestée

ces clubs », note le maire de la ville, Edward Koch. Plusieurs autres grandes villes américaines envisagent d'imiter New York et de restreindre la définition des établissements privés aux clubs ayant moins de 400 membres et ne servant pas à « promouvoir le commerce ».

Face aux pressions, plusieurs clubs à travers le pays, comme le

Jonathan Club à Los Angeles, l'Union League Club à Philadelphie ou l'University Club à Washington ont commencé à ouvrir leurs portes et se félicitent généralement de cette décision. La Century Association, où se retrouve l'intelligentsia masculine newyorkaise depuis 1848, envisage de faire de même.

Beaucoup résistent cependant,

comme l'Alta Club de Salt Lake City qui a préféré perdre le droit de vendre de la bière plutôt que d'admettre des femmes. Et rien ne dit que les clubs Rotary à travers le pays, comme les Kiwanis, ou les Lions Club, vont se soumettre rapidement à la décision de la Cour suprême et admettre des femmes. Le combat de ces derniers est donc loin d'être terminé.

## Pas un médecin comme les autres

Presse canadienne  
COOKSHIRE

■ Le Dr Jean Boilard, de Cookshire, n'est pas un médecin comme les autres.

Déjà qu'il rue — avec adresse il est vrai — dans les brancards de la médecine traditionnelle et réussit à ne pas attirer les foudres du Collège des médecins malgré ses percées du côté des médecines « complémentaires », voilà qu'il trouve le temps de mettre sur pieds Possibletech, une entreprise de service spécialisée dans la fabrication du logiciel.

En tout cela, en jouant également au gentleman-farmer sur une ferme du Cookshire où il élève des chèvres angoras. « Un milieu de vie extraordinaire pour des enfants », de dire ce père de deux enfants, une fille de cinq ans et un garçon de quatre ans.

« Il y a une relation certaine entre ces trois activités qui peuvent paraître, à première vue, discordantes. Lorsqu'on pratique la médecine, on ne rencontre que des gens qui ne sont pas en santé. On peut constater un progrès lors du traitement mais lorsque tout va bien, on n'a plus de nouvelle que par la bande. Avec les animaux, on se retrouve plus près de la nature et de la vie. Par contre, l'homme ne peut pas avoir le contrôle sur la nature. Il doit accepter qu'il y ait des choses qui sont hors de contrôle. Tu as beau couper ton foie et prévoir à ton agenda le ramassage le lendemain, que la moindre pluie t'oblige à modifier tes plans. Et s'il pleut trop, tu peux perdre le fruit de ton travail. Avec l'ordinateur, au contraire, tu peux et tu dois tout contrôler. La machine ne réagit pas par elle-même et elle t'oblige à une grande rigueur », explique-t-il en soulignant que ces trois activités sont possibles grâce au concours de son épouse, le Dr Danielle Blais, avec qui il forme une formidable équipe.

### Le début

Ensemble, ils ont mis sur pied, en 1978, le Centre de santé intégrale, à Cookshire. Ensemble, ils viennent de lancer Possibletech, lequel dispose de trois logiciels intéressants les médecins comme l'ensemble des spécialistes de la santé.

Comme tout jeune médecin, M. Boilard est sorti de la faculté avec l'impression de tout con-



Jean Boilard

PHOTO PC

naitre et, même, de pouvoir juger ce qu'il ne connaissait pas. Rapidement, grâce à sa pratique de médecin dans les CLSC-SOC, il s'intéresse à la médecine préventive et découvre les limites de la médecine traditionnelle qui peut réagir face à un virus identifié ou à une fracture, mais qui se perd facilement dans les zones grises qui peuvent représenter, par exemple, un vague mal de dos ou un malaise persistant.

C'est à ce moment qu'il s'ouvre aux médecines complémentaires, à l'ostéopathie, à l'homéopathie et à l'acupuncture qu'il propose à sa clientèle du Centre de santé intégrale.

« Au début, le départ a été très lent. Après six mois, nous avons été débordés. Après deux ans, nous avons commencé le recrutement. Après cinq ans, nous étions brûlés », dit-il en riant.

C'est avec diplomatie que les deux jeunes médecins ont amené le Collège des médecins devant les faits accomplis. « Nous marchions sur une corde raide. Nous savions que nous nous ferions ramener brutalement à l'ordre au moindre faux pas. Mais nous avons su éviter les écueils », de dire le Dr Boilard.

Avec son épouse et des médecins de la région de Sherbrooke, il met sur pied l'Association de la médecine holistique du Québec qui, aujourd'hui, regroupe environ 130 membres à travers le Québec et dont le siège social est maintenant situé à Québec.

Si le couple Boilard-Blais se mêle également d'élevage, c'est un peu le fruit du hasard. Mais c'est devenu par la suite un véritable choix et une passion.

Montréalais d'origine, puis Sherbrookoïis d'adoption à cause de ses études, ils ont choisi de s'établir à Cookshire. La ferme de leur rêve est disponible à la condition, toutefois, qu'ils y conservent une vocation agricole. Qu'à cela ne tienne.

Ils élèveront donc des vaches. Puis, à cause de leur disponibilité respective, des animaux moins exigeants: des chèvres angoras. Un incendie réduit pratiquement à néant leur troupeau.

« Nous aurions eu alors l'occasion de rompre avec notre engagement. Mais je ne voulais pas demeurer dans un cimetière. Ou je recommençais ou je déménageais. Comme nous avons choisi de rester, nous avons retroussé nos manches et nous sommes repartis de zéro... Une ferme est également l'endroit idéal pour élever des enfants et resserrer les liens familiaux. Nous pouvons tous travailler ensemble. Les enfants donnent le biberon aux chevreaux... Il n'y a rien de meilleur également pour combattre le stress que de vaquer aux travaux de la ferme. Sur un tracteur, tu oublies rapidement le reste ».

Ouvert au monde de l'informatique et au maniement des ordinateurs depuis quelques années, le Dr Boilard s'est rapidement rendu compte des lacunes du marché lorsqu'est venu le temps de dénicher des logiciels capables de simplifier la tâche d'un médecin dans la gestion de ses affaires.

Avec l'aide de techniciens, il ébauche un premier logiciel, y voit des possibilités et met sur pied les bases d'une véritable entreprise.

Coopérative au travail, Possibletech embauche maintenant neuf personnes et oeuvre dans des locaux situés au-dessus du Centre de santé intégrale, dans l'ancienne résidence de Pope, père et fils, ministre et sénateur.

Trois logiciels ont déjà vu le jour sous le nom évocateur de Caduceus, rappelant l'attribut de Mercure et le symbole du commerce et du corps de santé. Ces logiciels concernent les rendez-vous, le fichier patient et la facturation. D'autres logiciels sont en préparation.

COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY  
184, boul. Salaberry Nord, Châteauguay, Québec  
J6J 4K9 Tél.: 691-8918

### APPEL D'OFFRES

Les soumissions pour l'appel d'offre ci-dessous devront être faites sur les formulaires officiels fournis par la Commission scolaire de Châteauguay et déposés au plus tard à 14:00 (heure locale) aux dates d'ouverture indiquées ci-dessous. Tout entrepreneur légalement qualifié pourra se procurer les formulaires de soumission et les devis requis à compter de 9:00 aux dates mentionnées ci-dessous (sous la colonne devis) au service de l'approvisionnement, 184, boulevard Salaberry Nord à Châteauguay. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'heure et aux jours indiqués pour chacun des appels d'offres.

NUMERO	OBJET	DEVIS	OUVERTURE
8687-21	Fenestration 6 et 16 Abbotsford	87 05 07	87 05 28

Depot 25\$ remboursable



CEGEP de Jonquière

Direction des ressources financières

### APPEL D'OFFRES

#### Exploitation des services alimentaires

1. Le COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE JONQUIERE demande des soumissions pour l'exploitation des services alimentaires.
2. Le document complet d'appel d'offres est disponible gratuitement au secrétariat des Ressources financières du CEGEP DE JONQUIERE de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 00 le vendredi.
3. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 12000\$ payable à l'ordre du COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE JONQUIERE, ou d'un cautionnement de soumission au montant de 12000\$, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Ces garanties de soumission devront être échangées à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution au montant de 40000\$.
4. Les soumissions (l'original et deux (2) copies) seront reçues au secrétariat des Ressources financières jusqu'à 15 h 00 (heure locale) mardi, le vingt-six (26) mai 1987, et l'ouverture aura lieu à la même heure, même date, au local 532.1.
5. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du CEGEP DE JONQUIERE sont admises à soumissionner.
6. Visite des lieux: Mercredi, le 13 mai 1987, à 14 h 00. Rendez-vous au local 532.1.
7. Le COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE JONQUIERE ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CHARLES WAGNER, directeur  
Ressources financières.

2505, St-Hubert, Jonquière, Qc  
G7X 7W2 - Tél.: (418) 547-2191

La Voie maritime du Saint-Laurent The St. Lawrence Seaway

### AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-2067» relativement

#### REMISE EN ETAT DU BRISE-LAMES OUEST A PORT COLBORNE, (1987)

#### PROGRAMME DE REFLECTION, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, REGION DE L'OUEST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Glendale, Casier Postal 370, St. Catharines, Ontario L2R 6V8, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, LE JEUDI 29 MAI 1987. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA, LE 6 MAI 1987.

Le secrétaire,  
V.C. Durant.

Canada

Suite des Avis légaux  
on pages E 12, E 13, O 2, O 7

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS**

ville de saint-bruno-de-montarville

**APPEL D'OFFRE**

**PROJET 87-9**  
**ÉCLAIRAGE DE DIVERSES RUES DE LA MUNICIPALITÉ**

La ville de Saint-Bruno-de-Montarville demande des soumissions pour l'exécution des travaux d'éclairage de rues en divers endroits de la municipalité. Des soumissions scellées, dans des enveloppes portant l'inscription «SOUSSION» et adressées à la sous-signe, seront reçues jusqu'à 11 h 30, le 19 mai 1987 et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure, dans la salle du conseil de l'Hotel de Ville, au 1585 rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Service technique de la Ville. Ces formules, de même que les plans et devis pour ces travaux seront disponibles à compter du 7 mai 1987, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50.00\$) payable en monnaie légale du Canada ou par chèque visé. Ce montant sera remboursé aux personnes qui auront présenté une soumission et qui auront remis les plans et devis en bon état dans les dix (10) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Toute soumission pour être valide devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse populaire ou d'un cautionnement de soumission et payable à la ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assumera aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

DONNE A SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE CE 4<sup>e</sup> JOUR DE MAI 1987

**HÉLÈNE DRAPEAU, notaire GREFFIER**

ville de saint-bruno-de-montarville

**APPEL D'OFFRES**

**PROJET 87-8**  
**ENLEVEMENT, TRANSPORT ET ELIMINATION DES DECHETS SOLIDES DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

La ville de Saint-Bruno-de-Montarville demande des soumissions pour l'enlèvement, le transport et l'élimination des déchets solides du territoire de la municipalité. Des soumissions scellées, dans des enveloppes portant l'inscription «SOUSSION» et adressées à la sous-signe, seront reçues jusqu'à 11 h, le 26 mai 1987, et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure, dans la salle du conseil de l'Hotel de Ville, au 1585 rue Montarville, à Saint-Bruno-de-Montarville.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le service technique de la ville. Ces formules, de même que les plans et devis seront disponibles à compter du 7 mai 1987, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50 \$) payable en monnaie légale du Canada ou par chèque visé. Ce montant sera remboursé aux personnes qui auront présenté une soumission et qui auront remis les plans et devis en bon état dans les dix (10) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Toute soumission pour être valide devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse populaire ou d'un cautionnement de soumission, une garantie bancaire, et payable à la ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assumera aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

DONNE A SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE CE 4<sup>e</sup> JOUR DE MAI 1987

**HÉLÈNE DRAPEAU, notaire GREFFIER**

**DÉPÊCHES**

**SALT-2**

**Vote de la Chambre**

■ La Chambre des représentants a de nouveau passé outre aux objections du président Reagan en votant hier pour que les Etats-Unis respectent l'accord SALT-2 de limitation des armements stratégiques et ne changent pas l'interprétation du traité ABM sur les défenses anti-balistiques. La Maison-Blanche avait exprimé sa ferme opposition à de telles décisions, qui ont été approuvées sous la forme d'amendements au projet de budget de la défense pour l'exercice fiscal 1988, qui doit encore être examiné par le Sénat.

**URSS**

**Essais nucléaires**

■ L'Union Soviétique a procédé hier à un nouvel essai nucléaire souterrain dans la région de Semipalatinsk au Kazakhstan (Asie centrale). Le test, d'une puissance maximale de 20 kilotonnes, avait pour but « la vérification des résultats de recherches dans le domaine de la physique de l'explosion nucléaire », a indiqué l'agence Tass. Par ailleurs, la France vient de procéder à son premier essai nucléaire d'annonce, dans l'atoll de Mururoa. Les Etats-Unis ont pour leur part effectué un essai nucléaire le 30 avril.

**CHILI-ÉTATS-UNIS**

**Officier condamné**

■ Un ancien commandant de l'armée chilienne a été condamné hier à une peine d'au moins 27 mois de prison par un tribunal de Washington pour complicité dans l'assassinat de l'ancien ambassadeur du Chili à Washington, Orlando Letelier. Le commandant Armando Fernandez Larios avait plaidé coupable le 4 février dernier et avait reconnu avoir précédemment menti à la justice pour étouffer l'affaire.

**YOUgoslavIE**

**Piquets de greve dans les mines**

■ Des centaines de mineurs yougoslaves ont formé des piquets de greve dans les mines de charbon de Labin, en Istrie, alors que les autorités faisaient pression sur eux pour qu'ils mettent fin à leur greve vieille d'un mois. 1 700 grévistes réclament une augmentation salariale de 100 p. ent, de meilleures conditions de vie et le renvoi des dirigeants miniers.

**JAPON**

**Journaliste assassiné**

■ Des extrémistes de droite ont revendiqué hier au Japon l'assassinat d'un journaliste de l'Asahi Shimbun et « condamné à mort » tous les salariés du grand quotidien libéral, une des bêtes noires des ultra-nationalistes japonais. Tirant à bout portant sur les journalistes présents au journal, un homme se réclamant du « Corps patriotique pour l'indépendance de la race japonaise » a tué un reporter, Tomohiro Kojiri, 29 ans, et blessé grièvement son collègue Hyeo Inukai, 42 ans.

**SOUDAN**

**Avion abattu par les rebelles**

■ L'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA, opposition armée au sud du Soudan) a affirmé hier avoir abattu un avion civil qui est tombé mardi soir près de la ville de Malakal (région du Haut-Nil, sud du pays), faisant treize morts. Le SPLA a également affirmé qu'il abattrait tout autre avion qui pénétrerait dans l'espace aérien du territoire contrôlé par ses troupes.

**Israël lance un raid meurtrier au Sud-Liban**

Reuter, UPI, AFP  
TEL AVIV

■ L'aviation israélienne a lancé hier matin un raid particulièrement meurtrier contre des objectifs palestiniens situés au Liban-Sud, tandis que des roquettes katioucha tirées à partir du territoire libanais frappaient le nord d'Israël.

Le raid, le 14e effectué depuis le début de l'année par Israël au Liban, était dirigé contre des objectifs situés dans le camp de réfugiés d'Ain Héroué au sud du port de Saïda. L'opération a fait dix morts et 28 blessés, et détruit une cinquantaine d'habitations.

À Tel Aviv, un porte-parole de l'armée israélienne a présenté les objectifs du raid — le deuxième en moins d'une semaine — comme des « centres terroristes à partir desquels ont été lancées des attaques contre Israël ».

De source militaire, on indiquait également que des roquettes katioucha de fabrication soviétique avaient été tirées contre le nord de la Galilée à partir de positions situées au-delà de la « zone de sécurité » instituée par Israël dans le sud du Liban, mais n'avaient fait ni victime, ni dégâts.

Ces tirs ont été revendiqués par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache. Le FPLP a affirmé avoir tiré des fusées sur la localité de Mettoula dans le « doigt de la Galilée ».

La multiplication des raids israéliens est venue en représailles à l'infiltration de fedayine palestiniens le mois dernier dans le nord d'Israël, où ils avaient tué deux soldats israéliens.

Un officier supérieur israélien a expliqué que ces raids visaient à désorganiser les groupes palestiniens avant qu'ils soient capables de lancer des actions contre Israël.

niens avant qu'ils soient capables de lancer des actions contre Israël.

Karamé et de former un nouveau gouvernement.

D'après la radio libanaise, captée en Israël, les avions israéliens ont bombardé des positions contrôlées par le Fatah, principal courant de l'Organisation de libération de la Palestine, et par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP).

D'autre part, plusieurs dirigeants chrétiens au Liban sont intervenus hier pour presser le président Amine Gemayel d'accepter la démission, donnée lundi, du premier ministre Rachid

Le chef de la milice des Forces libanaises, M. Samir Geagea, a menacé de « remplir le vide », si un nouveau gouvernement n'était pas formé.

Le chef de l'État a entamé des contacts avec des personnalités politiques et des parlementaires pour définir sa position. De source bien informée, on a précisé qu'il préférerait « patienter avant de se prononcer », par volonté de « ne pas envenimer la situation politique ».

**Anciens compagnons de Sékou Touré condamnés à mort en Guinée**

AFP, Reuter

CONAKRY, Guinée

■ Plus de trois ans après la chute du régime Sekou Touré, la justice guinéenne s'est prononcée sur le sort des anciens compagnons du dictateur et sur celui des auteurs de la tentative de coup d'État du 4 juillet 1985 contre le régime de Lansana Conté : une soixantaine de personnes ont été condamnées à mort par les tribunaux.

Dix-sept civils et 20 militaires ont été condamnés à la peine capitale, avec confiscation des biens, par la Cour de sûreté de l'État et la Cour martiale, a indiqué hier un communiqué du Comité militaire de redressement national (CMRN), l'organe au pouvoir à Conakry. Le communiqué indique d'autre part que 21 personnes civiles et militaires ont aussi été condamnées à la peine capitale par contumace avec confiscation des biens. Le communiqué n'a toutefois donné aucune précision sur le déroulement de ces procès, dont l'ouverture avait été gardée secrète.

Parmi les civils condamnés à mort, figurent 7 anciens ministres et proches parents de l'ancien dictateur mort en mars 1984, dont son demi-frère Ismaël Touré, son neveu Siaka Touré et son frère aîné Amara Touré. Trente-six personnes ont été également condamnées aux travaux forcés à perpétuité avec confiscation des biens et 29 autres à 20 ans de travaux forcés.

Inoubliable!  
**La fête des Mères**  
DIMANCHE 10 MAI

Des cadeaux qu'elle chérira longtemps!

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**

**GEE-87-19001**  
pour 10 h 30 heures de Montréal le mardi 9 juin 1987

Centrale Rapides-des-Quinze  
Comité de Terréacamingue

**FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL DE CONVERSION DE 25 Hz À 60 Hz DES ALTERNATEURS NOS A1 À A4**

Admissibilité:  
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:  
200 000 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC GROUPE EQUIPEMENT**  
Direction Approvisionnement et Services  
Service Achats-Contrats  
855, rue Ste-Catherine est  
3<sup>e</sup> étage  
Montréal, (Québec)  
H2L 4P5

Pour renseignements:  
(514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats-Contrats  
Jean-Yves Bureau

**Vêtements sport à coordonner**  
1. 20% de rabais sur coordonnées molletonnées «North country». Eaton. Polyester et coton en rose pâle, jaune, bleu ou blanc. Tailles: petite, moyenne, grande. Au choix: haut à encolure ras du cou ou pantalon avec taille élastique et fond en tricot côtelé. Choix incomplet de couleurs dans certains magasins. Prix courant Eaton 17.98  
**14<sup>39</sup>** ch.  
Rayon 261.

**Peignoirs de qualité**  
Eponge de coton. Tailles: petite, moyenne, grande. Choix de 2 modèles.  
2. Peignoir réversible Claudel à rayures. Pêche et jaune ou menthe et jaune.  
**85<sup>00</sup>** ch.  
2A. (Non représenté): Peignoir Vanity Fair Eaton, pêche ou menthe à l'extérieur, jaune à l'intérieur. Avec 2 poches.  
**80<sup>00</sup>** ch.  
Rayon 209.

**Magnéscope à bon prix**  
3. Magnéscope Toshiba à bas prix. Format VHS de haute qualité. Prêt pour le câble, sans fil, télécommande à accès sélectif. Modèle CZ2006.  
**479<sup>98</sup>** ch. Rayon 460.

**Bijoux inoubliables**  
Venez profiter d'une superbe sélection de bijoux fines.  
4. Boucles d'oreilles. Boutons pour oreilles percées ou à pincettes; pendants pour oreilles percées.  
**15<sup>00</sup>** la paire  
5. Colliers. En brisures ou en agencements.  
**20<sup>00</sup> à 25<sup>00</sup>** ch.  
Achats en personne seulement.  
Rayon 215.

**Bijoux en or inoubliables**  
7. Belle variété de breloques et de porte-breloques en or 18K. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les bijoux sont représentés plus grands que nature afin de bien en illustrer les détails.  
Achats en personne seulement.  
**28<sup>00</sup> à 55<sup>00</sup>** ch.

**Belle variété de sacs à main**  
Bon prix! Tous les modèles de vinyle en: marine, blanc, ton os ou gris.  
**26<sup>99</sup>** ch.  
8. Poignée double réglable, bandoulière amovible, à glissière, 3 sections.  
9. Poignée double réglable avec dessus à glissière, 3 sections.  
10. Poignée double réglable, dessus à 2 glissières.  
11. Poignée double, dessus à 2 glissières, section centrale, devant à pochette avec glissière.  
Rayon 217.

**Cadres à 40% de rabais!**  
Profitez de 40% de rabais sur des cadres ovales plaqué argent.  
12. 8 x 10.  
Prix courant Eaton 28.00  
**15<sup>99</sup>** ch.  
13. 5 x 7.  
Prix courant Eaton 23.00  
**12<sup>99</sup>** ch.  
Rayon 276.

**Superbes blouses**  
6. Un manufacturier de renom vous présente une pimpante sélection de blouses à solder. Choix de modèles à manches courtes et de couleurs. Polyester et mélange de polyester et coton. Tailles: 8 à 18 dans le lot.  
**24<sup>99</sup>** ch. Rayon 246. Achats en personne seulement.

**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

**CORRECTION**  
Annonce parue dans La Presse le mardi 5 mai 1987.  
Page E 7 — 13-14. Aspirateurs «Concept Two» Hoover. Les textes ont été intervertis. Le 13 est représenté en 14 et le 14 représenté en 13.  
Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvenient.

Centre-ville et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Saint-Bruno, Beloeil, LaSalle et Rockland.  
Venez butelphoner: 284-8484 sauf indication contraire.

Centre-ville Ste-Catherine et University  
Mont-Royal Centre Rockland  
Anjou Galeries d'Anjou  
Pointe-Claire Centre commercial Fairview  
Côte-St-Luc Mail Cavendish  
Laval Carrefour Laval  
Lasalle Carrefour Angrignon  
Saint-Bruno Promenades St-Bruno  
Beloeil Mail Montanerch

Suite des Avis légaux en pages E 12, E 13, G 2, G 6

# 30<sup>00</sup> à 120<sup>00</sup> de RABAIS!

## Viking Eaton, Toshiba et General Electric... efficacité et fiabilité à prix avantageux!

### 30.00 de RABAIS! Four à micro-ondes 0.5 pi cu. Toshiba

1. Modèle ERX3610 compact qui peut être installé facilement. Avec 9 niveaux de puissance jusqu'à 500 watts, degivrage à jet en 3 étapes, minuterie-cuisson. Livret de recettes compris. Ensemble pour installation sous l'armoire offert à frais supplémentaires.  
Prix courant Eaton 329.99

**299<sup>98</sup>** ch.

### 40.00 de RABAIS! Four à micro-ondes 1.0 pi cu. Toshiba

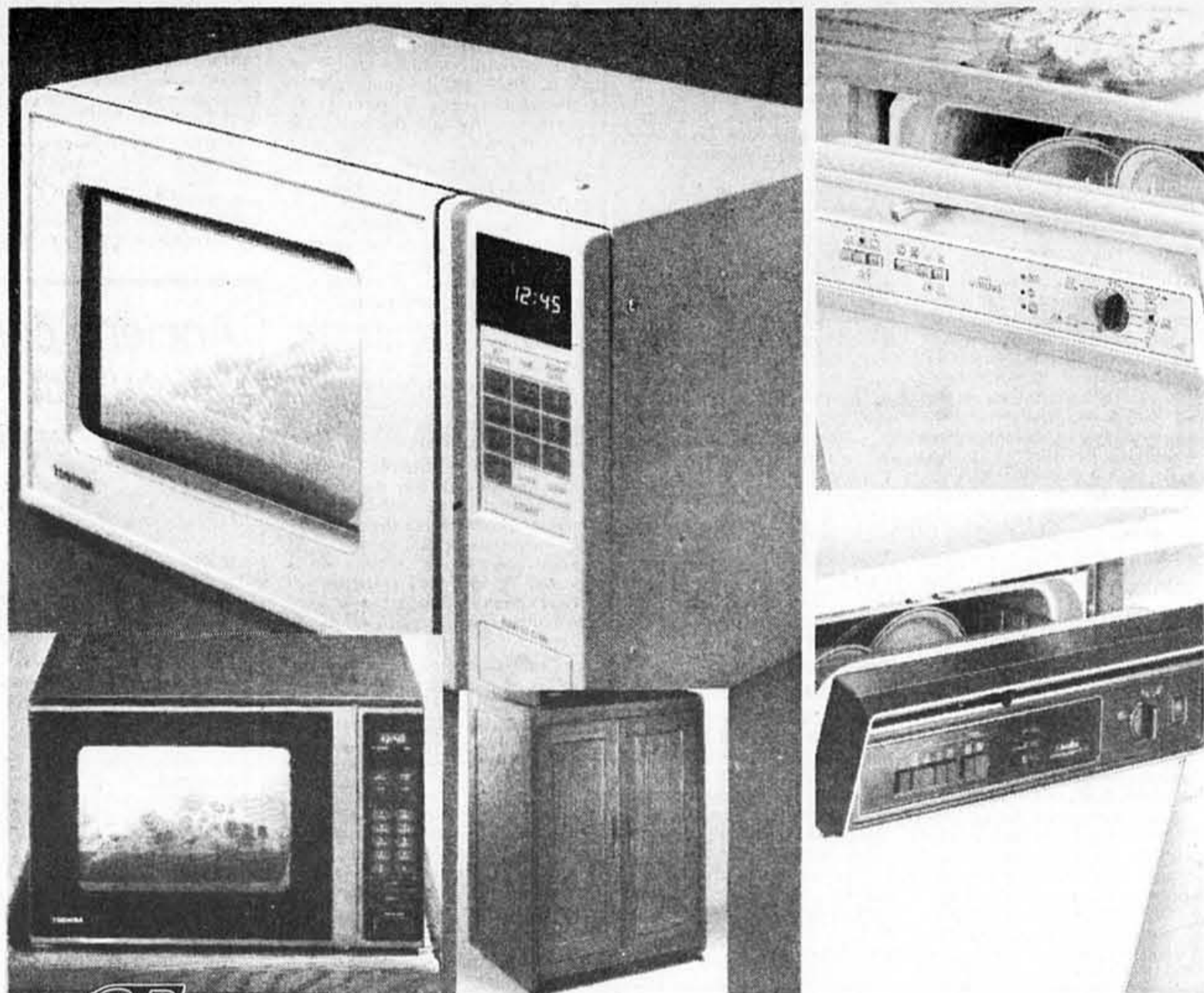
2. Excellente idée-cadeau pour la fête des Mères! 9 niveaux de puissance jusqu'à 720 watts. Degivrage à jet. Minuterie-cuisson de 100 minutes. Plateau amovible en verre. Livret de recettes compris. Modèle ERX1610.  
Prix courant Eaton 439.99

**399<sup>98</sup>** ch.

### 40.00 de RABAIS! Chariot pour four à micro-ondes

3. Chariot au fini chêne avec rangement fermé, tablette réglable et roulettes. Modèle S0220.  
Prix courant Eaton 239.99

**199.98** ch.



### 50.00 de RABAIS! Lave-vaisselle à encastrer Viking Eaton

4. Pour économiser bien du temps! Modèle avec 10 cycles dont porcelaine-cristal, hygiénique et économe. Minuterie délai de mise en marche de 6 heures. 3 distributeurs d'agent de rinçage. Chargement libre. Modèle DU787. (Ton amande, 10.00 en sus).  
Prix courant Eaton 599.99

**549<sup>98</sup>** ch.

4A. (Non représenté). 50.00 de rabais! Lave-vaisselle mobile Viking Eaton. Caractéristiques comme ci-dessus, mais avec dessus en bois. (Ton amande, 10.00 sus). Modèle DC737.  
Prix courant Eaton 649.99  
599.98 ch.

### 120.00 de RABAIS! Lave-vaisselle à encastrer G.E.

5. Allégez vos corvées avec ce lave-vaisselle doté de plusieurs caractéristiques. 14 cycles dont celui pour casseroles. Large panier, filtre autonettoyant, distributeur d'agent de rinçage et plus. Offert avec panneau 4 couleurs. Modèle GMB930.  
Prix courant Eaton 719.99

**599<sup>98</sup>** ch.

5A. (Non représenté) 120.00 de rabais! Lave-vaisselle adaptable G.E. Caractéristiques semblables au modèle ci-dessus, mais avec dessus en noyer. Blanc. (Ton amande, 10.00 en sus) Modèle GMC930.  
Prix courant Eaton 769.99  
649.98 ch.  
Eaton Centre-ville, 5e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Saint-Bruno, Beloeil, Rockland et LaSalle. Rayons 256 et 556.

**VENTE FOYERAMA EATON PROFITEZ-EN DÈS AUJOURD'HUI!**

## LINGE DE MAISON À PRIX BUDGET

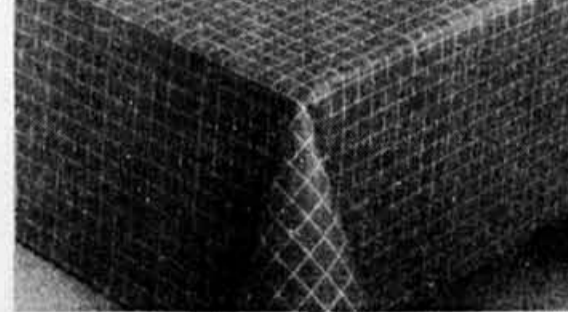
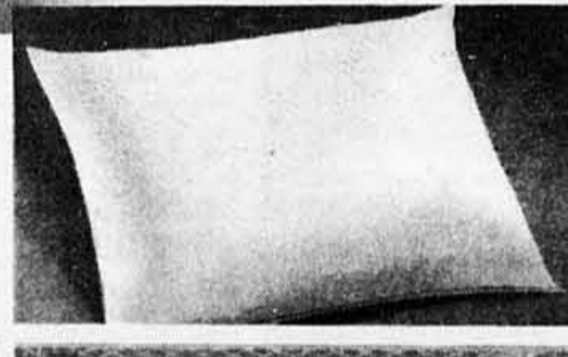
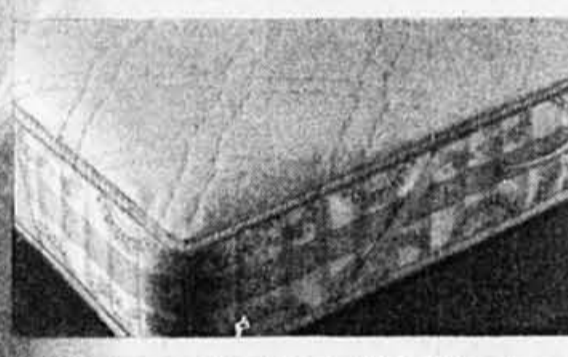
Voyez ce qu'Eaton a d'avantageux pour vous!

Serviettes Pima en 6 teintes hors pair De bain

**5<sup>99</sup>** ch.

1. Doux et soyeux coton Pima avec un peu de polyester pour renforcer. Bouclé des 2 côtés. Aigue-marine, jonquille, abricot, fraise, ton ivoire ou bleu nuée.

Format	Ch.
De bain.....	<b>5<sup>99</sup></b>
Essuie-main.....	<b>3<sup>99</sup></b>
Débarbouillette.....	<b>1<sup>99</sup></b>



Ensemble de serviettes 3 pièces Heritage

4. Superbe ensemble hôtesse comprenant serviette de bain, essuie-main et débarbouillette. Vert jade, rose, bleu, pêche ou gris.  
**12.99** l'ens.

Couverture «Sierra Thermal» de Esmond

5. Coton et polyester à tissage thermique conservant la chaleur. Lavage et séchage à la machine. Bleu clair, beige, jaune ou rose clair. 1 place/2 places (180 x 210 cm)

**14.99** ch.

Grand (200 x 210 cm)

**16.99** ch.

Couvre-matelas molletonné «Safe-T-Pad»

6. De Kwilt Kraft. Vinyle imperméable à recouvrement de polyester. Robustes bandes aux 4 coins.

Format	Ch.
1 place.....	<b>12.99</b>
2 places.....	<b>16.99</b>
Grand.....	<b>18.99</b>

Oreiller super moelleux d'Imperial Feather

7. Bourre de polyester traité. Recouvrement de coton et polyester.

Standard:

**11.99** ch.

Grand:

**12.99** ch.

Parez votre table avec plein de couleur

8. Nappes en teintes unies ou à motifs imprimés. Coton et polyester à apprêt permanent. Fini anti-taches. Teintes unies en blanc, beige ou rose. Motifs en bleu ou gris.

**12.99** ch.

Eaton Centre-ville, niveau du métro et 8e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Laval, Saint-Bruno et Beloeil. Rayon 936.



Ensemble de napperons 12 pièces  
2. Un cadeau très apprécié! Tissu molletonné avec jolie bordure. Teintes unies en ecru, rose cendré ou bleu fumée. Imprimés divers. L'ensemble comprend 4 de chacun des articles suivants: napperons, serviettes, anneaux de serviette.  
**12.99** l'ens.

Mouffes de four «Barbecue»  
3. Préparez-vous déjà à la cuisine de plein air. Mouffes de 38 cm. Dos en tissu, paumes en Teflon.  
**3.79** la paire

## UNE FÊTE DES MÈRES EN MUSIQUE

La fête des Mères, c'est un moment qu'il faut célébrer harmonieusement. Cette année, nous nous sommes concertés pour lui préparer des instants mémorables remplis d'agréables surprises. D'abord il y a un concours particulièrement rythmé dont nous vous entretenons plus haut. Puis pour agréments les derniers jours précédant la fête il y aura des concerts au magasin du centre-ville. Des récitals d'une durée de 20 minutes chacun auront lieu le 7, 8 et

9 mai à 12 h, 13 h, 14 h et 15 h au rez-de-chaussée, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages. Ces petits festins musicaux, offerts avec la collaboration des Jeunesses musicales du Canada, vous permettront d'entendre une vingtaine de jeunes musiciens, lauréats de concours du Québec ou du Canada. Ils uniront leurs efforts pour vous faire passer d'agréables instants et des fleurs vous seront gracieusement offertes à cette occasion.

Venez ou téléphonez: **284-8484**



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Centre-ville: 10h à 18h; jeu., ven. 10h à 21h; sam. 9h à 17h. Autres magasins Eaton: 9h30 à 18h; jeu., ven. 9h30 à 21h; sam. 9h à 17h.